Dossier de presse

QU'EST-CE / QUI FAIT SOIN ?

La nouvelle campagne d'information et de sensibilisation de l'asbl l'Autre « lieu » - RAPA



// Le contexte belge : la réforme des soins en santé mentale

Une réforme des soins en santé mentale se profile et se construit actuellement en Belgique.

En 2009, les conférences interministérielles concernant l'implémentation de l'article 107 de la loi relative aux hôpitaux et à d'autres établissements de soins ouvrent la voie vers la possibilité de voir financer, à titre d'expérimentation, de nouvelles formes de soins.

L'année suivante en 2010, lors de la conférence interministérielle Santé publique, les ministres compétents approuvent la mise en place de « meilleurs soins de santé mentale par la réalisation de circuits et réseaux de soins », opérationnalisant ainsi ces deux concepts.

C'est le point de départ d'une réforme dont l'idée principale est de centrer les efforts de tous les acteurs sur des soins de santé mentale axés sur la collectivité, dans le milieu de vie des personnes.

Pour ce faire, les différents niveaux de pouvoir (fédéral, communautaire et régional) proposent d'intensifier la collaboration entre tous les acteurs de la santé mentale autour de 5 fonctions interdépendantes :

1^{ère} fonction :

Des actions de prévention, de détection précoce et de première intervention ; l'accueil de la demande et l'organisation d'une réponse de proximité, dans l'esprit d'une continuité des soins sur le long terme. 2^{ème} fonction :

Le traitement à domicile, par des équipes spécialisées, pour des situations de crise ou d'urgence (dites aigues) et/ou chroniques, à destination de personnes nécessitant des soins au long cours - l'objectif étant de pouvoir offrir des soins adaptés aux personnes là où elles vivent.

3^{ème} fonction:

La réhabilitation psychosociale visant à développer les capacités des personnes en vue d'une autonomie dans la vie de tous les jours.

4^{ème} fonction:

Des soins résidentiels spécialisés pour des personnes dont les soins ne sont pas/plus indiqués dans leur milieu de vie (séjours de courte durée, des sortes de soins intensifs permettant de réintégrer à court ou moyen terme le milieu de vie).

5^{ème} fonction:

Des habitats spécifiques pour des personnes souffrant de problèmes chroniques stabilisés et présentant des possibilités réduites d'intégration.

L'essence de cette réforme qui tend "vers la mise en place de meilleurs soins de santé mentale par la réalisation de circuits et réseaux de soins" est intéressante car elle axe davantage les soins de santé mentale sur la collectivité, elle propose de transformer l'offre essentiellement résidentielle (cf. hospitalière) en des soins plus différenciés, et de se baser sur les besoins de la personne en partant de son milieu de vie. Ce sont là les attentes générales vis-à-vis de cette réforme.

Il s'agit d'être sensible à cette volonté politique de désinstitutionalisation.

Mais comment éviter que le modèle de réforme proposé ne se transforme en une version édulcorée du mode de prise en charge hospitalier ? En effet, si la « part maudite » de ceux qui génèrent conflit et malaise ne traînera plus dans les grands établissements psychiatriques, elle n'en sera peut-être pas

moins reconditionnée dans le milieu de vie sous une forme d'« invalidation assistée ». Une invalidation basée sur une médecine par les preuves (evidence-based medicine), promue par les seuls professionnels, imperméable aux souhaits des personnes et inattentive aux ressources ainsi qu'aux savoirs existants au sein de la communauté.

// La campagne QU'EST-CE / QUI FAIT SOIN ? de l'Autre « lieu »

Dans le cadre de sa mission d'éducation permanente, l'Autre « lieu » - RAPA conçoit des campagnes d'information et de sensibilisation à destination du grand public, des professionnels et des experts de la santé et des politiques autour de thématiques qui touchent la santé mentale.

Pour l'Autre «lieu», les questions de santé mentale s'enrichissent du croisement des savoirs des experts et des personnes ayant eu/ ou non une trajectoire psychiatrique.

Concevoir collectivement l'organisation des soins dans un quartier et, dans une plus large mesure, au sein de la société, constitue une valeur ajoutée en termes de politique publique.

Dans le but de soutenir cette thèse et, par la même occasion, l'expertise des usagers de la santé mentale, l'Autre «lieu» a souhaité construire sa nouvelle campagne avec un groupe de recherche constitué d'une dizaine de personnes soucieuses de prendre, ensemble, un temps de réflexion citoyenne. Ces personnes ont été sollicitées sur la manière dont elles appréhendent le soin en regard de leur propre parcours.

L'objectif ultime de cette campagne est de provoquer l'irruption d'une autre langue dans les débats d'experts, de la traduire, voire de lui prêter une voix, non pas pour parler à la place de certains, mais pour garantir au minimum la diffusion de cette voix, en soutenir les échos.

Méthodologie de la campagne QU'EST-CE / QUI FAIT SOIN ?

Une démarche collective d'élaboration de savoirs en santé mentale

Nous avons fait le choix d'une méthode participative permettant de produire des connaissances valides au départ d'acteurs professionnels et non-professionnels investis d'une mission de recherche. La notion de "savoirs situés" est utilisée ici, c'est-à-dire en quoi la situation, dans laquelle ces acteurs peuvent être pris, crée une perspective, une façon/capacité à voir le monde différemment.

Le groupe a travaillé pendant deux ans la question des représentations liées à la souffrance psychique et à sa prise en charge. Il a tenté de construire un savoir partageable, tout en envisageant l'émergence de nouveaux dispositifs de soin.

Objectifs de la campagne QU'EST-CE / QUI FAIT SOIN ?

Objectifs généraux :

- Se mettre en débat autour des représentations de la folie, du regard de notre société sur la souffrance psychique, et résonner - ou plutôt raisonner - ensemble autour des pratiques mises en œuvre au sein du secteur dénommé « santé mentale ».

- Sensibiliser les acteurs politiques et les professionnels du secteur concerné aux propositions/pistes pratiques que le groupe de recherche aura collectivement déterminées.

Objectifs opérationnels :

- Créer un groupe de recherche affilié à L'Autre « lieu » asbl, composés de personnes ayant eu un parcours psychiatrique mais aussi de personnes désireuses de porter un regard critique sur les circuits de soins proposés aujourd'hui en matière de prise en charge de la souffrance psychique.
- Interpeller les participants du collectif en tant que sujets capables d'apprendre sur eux-mêmes et de produire une connaissance valide au départ d'une véritable mission de recherche.
- Construire de manière collective une méthodologie adaptée au contexte de la mission de recherche et à ses chercheurs.
- Produire un document co-écrit et co-signé concernant les résultats/conclusions de la mission de recherche, destiné à être diffusé largement, tant aux professionnels du soin et de l'action sociale, qu'aux politiques et au public le plus large possible.

// Commande de la brochure QU'EST-CE / QUI FAIT SOIN ?

La brochure est disponible sur demande à l'Autre « lieu » :

L'Autre "lieu" - Recherche-Action sur la Psychiatrie et les Alternatives asbl - www.autrelieu.be 61, rue Marie-Thérèse, 1210 Bruxelles autrelieu@edpnet.be – www.autrelieu.be
Tel: 02/230.62.60 - Fax: 02/230.47.62

Elle sera en outre consultable sur le site internet de l'Autre « lieu » www.autrelieu.be / rubrique campagnes.

// Evènements de campagne:

Mercredi 5 Décembre 2012 // Table d'hôte et débat

Les membres du groupe de recherche présenteront leurs questions de travail autour d'une table d'hôte préparée par Miss Vertigo au Pianocktail à Bruxelles.

Infos pratiques:

Mercredi 5 décembre 2012 à 18h

Le Pianocktail

304, rue Haute, 1000 Bruxelles

Repas (hors boisson - Apéro offert): 5 euros

Réservation jusqu'au lundi 3 décembre 2012 via l'adresse e-mail : nathalie.autrelieu@edpnet.be

A la demande // des animations sont organisées gratuitement autour de la thématique de la campagne

Infos pratiques:

Contactez notre animateur culturel à l'Autre " lieu "

Tel: 02/230 62 60 - Email: ch.autrelieu@gmail.com

// L'Autre " lieu " - Recherche-Action sur la Psychiatrie et les Alternatives asbl // www.autrelieu.be

L'Autre " lieu ", association d'Education permanente en santé mentale, développe depuis près de 30 ans des initiatives visant à construire une zone de rencontre entre le monde (inter)culturel et le monde social. L'ambition est audacieuse : parvenir à associer étroitement les problématiques sociales et culturelles afin de nous permettre de désigner des intolérances sociétales ou des processus d'exclusion et de rechercher des moyens de résister collectivement à ceux-ci.

L'accent est mis sur une réflexion plus citoyenne, davantage responsable, attentive au conflit quotidien que pose la personne troublée psychiquement dans la Cité, mais aussi sur des modes d'action qui nous permettraient de penser l'individu de manière globale, en relation avec ses appartenances institutionnelles et communautaires. Loin de la forme propre du savoir et du pouvoir psychiatriques, l'Autre "lieu " entend tisser, grâce entre autres à l'expertise des usagers, des liens inédits d'aide et de solidarité afin que les fous ne soient jamais plus séparés des non-fous et que ceux-ci soient positionnés, questionnés, au sein d'un même espace.

Concrètement, l'association propose différentes formules d'accueil et de soutien (permanences, habitats communautaires, groupe d'entraide, réseau d'échange de savoirs...) afin de permettre aux personnes qui le désirent de pouvoir vivre hors des structures thérapeutiques tout en bénéficiant de certains filets de sécurité.

En tant que service d'Education permanente, l'Autre « lieu » développe et soutient des initiatives qui concourent à éviter l'abandon des personnes en souffrance psychique ainsi que leur stigmatisation. Il fait le pari que ces personnes puissent, autant que possible, reprendre en main leur propre vie et leur place de citoyen dans la Cité. Ainsi, la créativité culturelle et sociale, des recherches-actions en santé mentale et des campagnes d'information participent de ce processus qui vise aussi à sensibiliser un large public, les professionnels et les décideurs politiques.

// Contact

Chargée de communication :

Nathalie Pigeon // nathalie.autrelieu@edpnet.be // 02 230.62.60

Chargée de projet Education permanente :

Pour plus d'information sur la campagne, contactez Aurélie Ehx // aurelie.autrelieu@edpnet .be // 02 230.62.60



Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles

